



Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de FRANCE et FORCE OUVRIÈRE



« Quand je revendique, c'est pour construire »

Paris, le 1^{er} juillet 2014

COM/PB/FM/14-009

COMMUNIQUÉ

INDICES DE RÉMUNÉRATION DES SERGENTS ET ADJUDANTS

L'action syndicale du Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés (SNSPP-PATS) et Force Ouvrière (FO), permet d'obtenir la modification de l'échelonnement indiciaire particulier applicable aux grades de Sergent et Adjudant de Sapeur-Pompier Professionnel (SPP).

Bien que nous regrettons de ne pas avoir été suivis dans notre demande d'application de la rétroactivité de cette mesure, à l'instar des autres filières, le SNSPP-PATS et FO ont dû, ces derniers mois, batailler fort pour que ce texte sorte enfin et soit applicable aux SPP.

Plus que de grands discours, vous voudrez bien trouver ci-joint, les grilles indiciaires parues samedi 28 juin 2014 au Journal Officiel sous le numéro de décret 2014-717 du 26 juin 2014.

La création d'un 9^{ème} échelon dans le grade de Sergent et d'un 10^{ème} échelon dans celui d'Adjudant, amène respectivement ces grades à l'indice brut 550 pour les Sergents et 574 pour les Adjudants, au 1^{er} janvier 2015.

Même si, au regard des spécificités et du poids des obligations de notre métier, on peut espérer obtenir une meilleure reconnaissance, nous prenons ce qui est obtenu et nous poursuivons les négociations pied à pied avec les administrations.

C'est grâce à votre soutien et à votre engagement que nous pouvons poursuivre tous ces combats utiles à faire valoir les intérêts personnels des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) de France et défendre le service public.

Le SNSPP-PATS et FO réclament également dans toutes les instances une revalorisation des grilles indiciaires pour les catégories B ainsi que pour les catégories A.

Proposer- négocier-contracter

snspp-pats@snspp.fr Tél. : 05 56 83 08 18
34 rue Nelly Deganne – 33 120 Arcachon
www.Snspp-pats.com

unssp-fo@fosps.com Tél. : 06 62 05 73 23
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
www.fo-sdis.org